

# DIRECTIVE TECHNIQUE NATIONALE

## SAISON 2021/2022

### AVANT PROPOS

LES DEUX SAISONS SPORTIVES PRÉCÉDENTES LARGEMENT MARQUÉES PAR LES ARRÊTS DES PRATIQUES NOUS ONT AMENÉ À NOUS POSER LA QUESTION DE L'ÉVOLUTION DES CATÉGORIES AVEC L'ENSEMBLE DES RÉFÉRENTS DE TERRAIN QUE SONT LES CTR ET LES RTR.

CERTAINS JOUEURS SONT DÉSORMAIS EN CATÉGORIE U19 SANS AVOIR PRESQUE JOUÉ EN U16 ET IL PEUT EN ÊTRE DE MÊME POUR DES NOUVEAUX JOUEURS SENIORS QUI N'ONT EU QU'UNE SAISON COMPLÈTE EN U19 1ÈRE ANNÉE.

EN AYANT BIEN CONSIDÉRÉ TOUTES LES CONSÉQUENCES, ET EN AYANT ÉCOUTÉ LES ACTEURS DE TERRAIN QUI SE TROUVENT TOUS DANS UNE SITUATION INCONNUE, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE NE PAS MODIFIER LES CATÉGORIES D'ÂGE POUR LE MOMENT ET D'AMENER UN CHANGEMENT SUPPLÉMENTAIRE DANS UNE SITUATION DÉJÀ FRAGILISÉE.

NOUS AVONS AINSI DÉCIDÉ DE FAIRE CONFIANCE À L'INTELLIGENCE ET À LA BIENVEILLANCE DES TOUS LES ENTRAÎNEURS. AUCUN D'ENTRE NOUS NE PRENDRA LE RISQUE DE METTRE EN OPPOSITION DES JOUEURS AGUERRIS FACE À DES ROOKIES.

TOUS LES CLUBS ONT SUBI LES MÊMES DÉSAGRÉMENTS ET LA PÉRIODE DE REPRISE DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE ET COMPÉTITIVE DEVRA ÊTRE MARQUÉE PAR LA SOLIDARITÉ, LA BIENVEILLANCE ET LA PROTECTION DE TOUS NOS LICENCIÉS DE FOOTBALL AMÉRICAIN, DE FLAG FOOTBALL ET DE CHEERLEADING.

## LE PRINCIPE

CHAQUE LICENCIÉ DOIT ÊTRE ENGAGÉ DANS SA CATÉGORIE D'ÂGE. C'EST À CETTE FIN QUE DES CATÉGORIES SONT MISES EN PLACE, ET IL N'EST DONC PAS POSSIBLE DE FAIRE S'ENTRAÎNER OU JOUER DES JOUEURS DE CATÉGORIE D'ÂGE DIFFÉRENTE, HORMIS SI UN SURCLASSEMENT EST DÉLIVRÉ POUR JUSTIFIER D'UNE CAPACITÉ PHYSIQUE SUPPLÉMENTAIRE PERMETTANT DE JOUER AVEC DES JOUEURS THÉORIQUEMENT PLUS MATURES SUR LE PLAN PHYSIQUE.

LA PRISE EN CHARGE DE L'ASSURANCE FÉDÉRALE VIA LA LICENCE FFFA LORS D'UN ACCIDENT DE JEU NE POURRA SE FAIRE QUE LA RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE A ÉTÉ SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉE, ET DONC NOTAMMENT SUR LES CATÉGORIES D'ÂGE.

SI PAR EXEMPLE, UN ACCIDENT SURVIENT DURANT UNE PHASE D'OPPOSITION ENTRE UN JOUEUR U16 ET UN JOUEUR SENIOR DURANT UN ENTRAÎNEMENT OU UN MATCH, L'ASSUREUR POURRA SE RETRANCHER DERRIÈRE LE FAIT QUE LES RÈGLES TECHNIQUES DE JEU N'ONT PAS ÉTÉ RESPECTÉES. LE PRÉSIDENT DE CLUB POURRA ALORS VOIR SA RESPONSABILITÉ ENGAGÉE.



## FOOT / FLAG

Au **football américain** et au **flag football**, les surclassements autorisés sont :

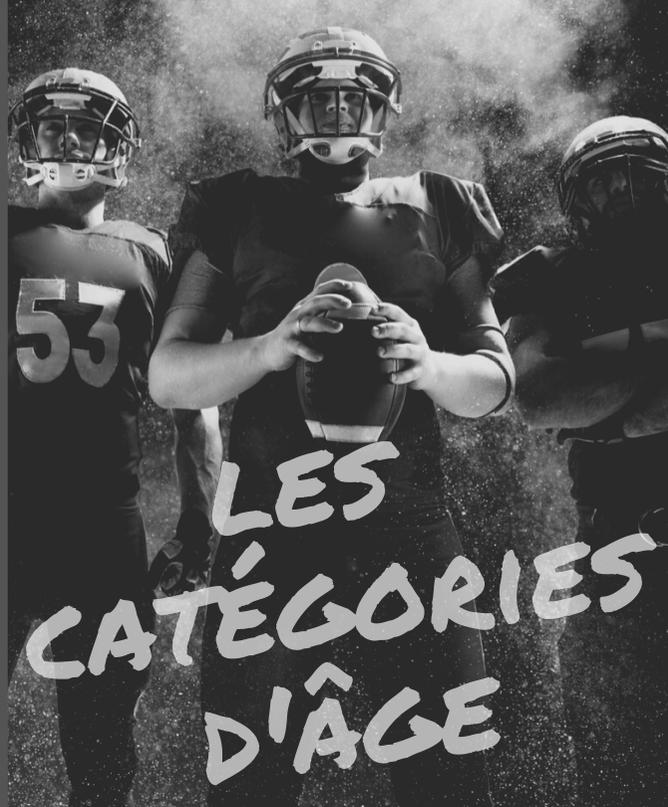
- D'une année au maximum dans toutes les catégories et uniquement en dernière année de cycle, avec un certificat médical de surclassement d'un médecin du sport et le résultat d'un électrocardiogramme de repos.

Le **double surclassement** en football américain et en flag football :

- Cela reste une demande extra-ordinaire en deux mots.
- Cette demande concerne principalement les joueurs des collectifs France U19 et membres des structures de haut-niveau. C'est sur ce principe validé par la DTN que les U19 licenciés en Football Américain peuvent être surclassés de 2 années (double surclassement), sur étude individuelle du dossier. Elle pourra aussi désormais concerner les catégories inférieures en football américain ainsi que l'ensemble des catégories en flag football. Le processus de double surclassement se fera par la constitution d'un dossier de demande individuelle du joueur, transmis par le club à la FFFA (viesportive@fffa.org).

Le dossier devra comprendre :

- Une demande écrite de double-surclassement à adresser au médecin fédéral
- Une autorisation parentale
- Un électrocardiogramme de repos
- Un certificat Médical rempli par un médecin du sport sur la demande de licence.
- Un examen radiographique dorsolombaire face type cliché de face et de profil, uniquement pour les demandes concernant le football américain
- Une demande d'avis à l'attention de la DTN
- Ce dossier une fois constitué sera traité par le médecin fédéral et la DTN.



## POUR LA PRATIQUE MIXTE

Pour la pratique mixte :

- Une fille U16 peut jouer avec des U14 garçons ;
- Une fille U19 peut jouer avec des U16 garçons.

Un surclassement simple est possible pour des filles de la dernière année de catégorie U19 afin qu'elle joue dans la catégorie U19 avec des U19 garçons.

Pour être éligible, elles devront avoir été licenciées deux saisons en U19 avant de demander le surclassement pour pouvoir jouer avec des U19 garçons.

Le dossier de simple surclassement se compose :

- D'un électrocardiogramme de repos ;
- D'un Certificat Médical rempli par un médecin du sport sur la demande licence.

## POUR LA PRATIQUE EXCLUSIVEMENT FÉMININE

Au vu du faible nombre de joueuses de cette catégorie, la DTN a décidé de pouvoir procéder à un double surclassement qui ne pourra être effectué que dans les conditions décrites ci-dessous.

§ U19 3ème année avec les seniors filles

§ U19 2ème année avec les seniors filles

Le dossier d'instruction complet sera transmis au médecin fédéral qui décidera de le valider ou pas.

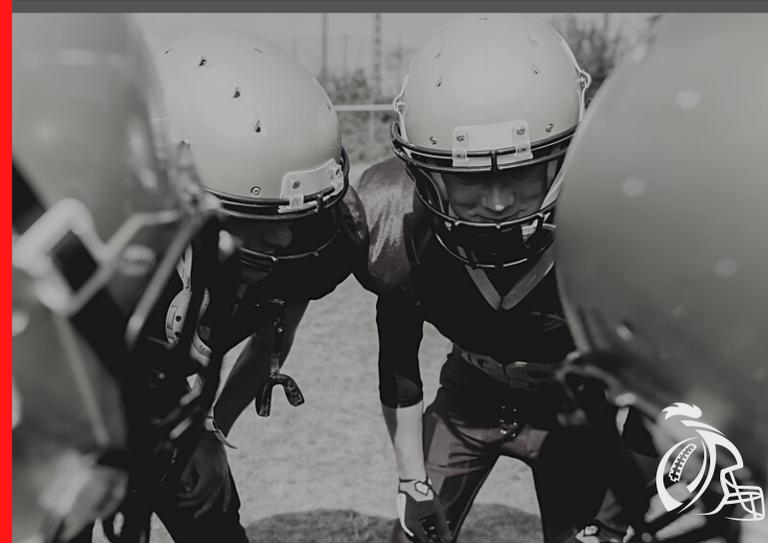
Si cette demande est validée, les joueuses concernées pourront décider de jouer soit avec la section féminine senior du club, soit avec les U16 garçons du club.

Voici la liste des documents et examens à effectuer et dont les comptes rendus sont à faire parvenir au médecin fédéral, le docteur Valérie AMIARD :

- Une demande écrite de double-surclassement à adresser au médecin fédéral
- Une autorisation parentale
- Un électrocardiogramme de repos
- Un certificat Médical rempli par un médecin du sport sur la demande de licence.
- Un examen radiographique dorsolombaire face type cliché de face et de profil
- Une demande d'avis à l'attention de la DTN

Le médecin fédéral donne donc son avis médical et le DTN validera in fine ce double surclassement.

A noter que la batterie de tests est importante et qu'il vous s'agira d'anticiper ces examens pour pouvoir jouer dès que possible.





## SURCLASSEMENT EN CHEERLEADING

EN CATÉGORIE U6 : IL NE PEUT PAS Y AVOIR DE SPORTIFS SURCLASSÉS AU SEIN DE CETTE CATÉGORIE QUI EST CELLE D'ACCUEIL DES PREMIERS LICENCIÉS.

EN CATÉGORIE U8 : LE SURCLASSEMENT DE U6 VERS LES U8 N'EST PAS POSSIBLE.

EN CATÉGORIE U11 : IL EST POSSIBLE DE SURCLASSER DES ATHLÈTES U8 NÉS EN 2014.

EN CATÉGORIE JUNIOR : IL EST POSSIBLE DE SURCLASSER DES U11 NÉS EN 2011.

EN CATÉGORIE SENIOR : IL EST POSSIBLE DE SURCLASSER DES JUNIORS NÉS EN 2006-2007-2008.

## TABLEAU DES CATÉGORIES D'ÂGE PAR DISCIPLINE 2020-2021

FOOTBALL AMÉRICAIN	ANNÉE DE NAISSANCE
SENIORS	1996 et avant 1997 1998 1999 2000 2001 2002 <del>2003</del>
U19	<del>2003</del> 2004 2005
	<del>2006</del>
U16	2007
	<del>2008</del>
U14	2009
	<del>2010</del>
U12	2011
	<del>2012</del>
U10	2013
	<del>2014</del>
U8	2015
	<del>2016</del>
U6	2017

FLAG FOOTBALL	ANNÉE DE NAISSANCE
PLUS DE 16	1996 et avant 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005
	<del>2006</del>
U16	2006 2007
	<del>2008</del>
U14	2008 2009
	<del>2010</del>
U12	2010 2011
	<del>2012</del>
U10	2012 2013
	<del>2014</del>
U8	2014 2015
	<del>2016</del>
U6	2016 2017

CHEERLEADING	ANNÉE DE NAISSANCE
SENIORS	1996 et avant 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005
	<del>2006</del>
JUNIORS	2006 2007 2008 2009 2010
	<del>2011</del>
U11	2011 2012 2013
	<del>2014</del>
U8	2014 2015
	<del>2016</del>
U6	2016 2017 2018



RAPPEL : chaque licencié doit être engagé dans sa catégorie d'âge. C'est à cette fin que des catégories sont mises en place.

